

#109
janvier
2015



LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



• **BONNE ANNÉE !** Rendez-vous Salle du Paradou, dimanche 18 janvier, 16h

• **SÉCURITÉ ROUTIÈRE & CADRE DE VIE :** du nouveau pour 2015

• **NOS AÎNÉS :** un rendez-vous hebdomadaire convivial à partir de février

4-5 Retour sur images6-7 Sécurité routière & cadre de vie8-9 Travaux10 Agenda16 Ils font le village...17 Un nouveau rendez-vous pour les aînés18-19 Le Centre Communal d'Action Sociale20-21 Les élections départementales22 Mots croisésLES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
 Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
 Impression : Grenier / Photos : **Jean-Luc SER**
 Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM & Caroline RUBIO**

Ont participé également à ce numéro :

Frédéric FABRE, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Elisabeth LE BOULANGER,
 Pierre PRUNET, Cécile BRINDEJONC et Claude GUILLEMIN.
 et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°109 - N°ISSN (en cours)

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France.

Soyons 100% utiles à notre village !

Notre village a une richesse que l'on nous envie et que nous souhaitons encore développer : notre capacité à nous connaître, nous comprendre, nous entraider.

Il n'y a pas d'un côté les élus, et d'un autre côté les habitants. Il n'y a pas d'un côté les plus fortunés, et d'un autre côté les plus modestes. Il n'y a pas d'un côté la vie économique, et d'un autre côté la vie culturelle ou associative.

Les Moliérois le prouvent chaque jour, avec pour certains un investissement total, et pour d'autres une participation par petites touches. Ils contribuent à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

L'équipe municipale, qui vous formulera ses vœux **dimanche 18 janvier à 16h au Paradou**, est convaincue de notre capacité à nous rendre tous utiles à notre village.

Plus cette capacité est développée, plus elle garantit la réussite des projets du village, et plus chacun en bénéficie.

Les outils de communication de la commune, les comités consultatifs, les moments de convivialité, les réponses les plus rapides et précises aux demandes des habitants, l'amélioration de l'accueil, concourent peu à peu à l'instauration du dialogue et de la compréhension.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons continuer à avancer, et ce sixième bulletin municipal « nouvelle formule » de ce mandat débuté il y a huit mois, se donne encore les moyens de vous informer des progrès réalisés et des occasions qui sont les vôtres comme les nôtres de nous rendre utiles.



Entre autres nouveautés, deux informations sont traitées dans ce bulletin : d'une part, pour notre sécurité et notre cadre de vie, les aménagements prévus sur la RD 838, par leur succession, inciteront les automobilistes à respecter le village et ses habitants, en le traversant moins vite et en faisant facilement étape, si besoin, dans nos commerces ; d'autre part, nos aînés, dès le mois de février, seront invités chaque semaine à un moment convivial qui évoluera à leur mesure, et qui sera un point d'appui pour développer de nombreuses initiatives.

Je vous souhaite bonne lecture, et je me joins au Conseil municipal dans son ensemble pour vous souhaiter une très belle année 2015.

Les dessins des enfants, réalisés pour les cartes de vœux de la Caisse des Écoles, ont composé l'affiche de bonne année, résolument tournée vers l'avenir.

Yvan LUBRANESKI
Maire des Molières





2-11 décembre : une semaine autour de Jean Jaurès

La **conférence** inaugurative, le 3 décembre, a réuni une cinquantaine de personnes qui ont pu écouter et échanger avec l'**historien Serge Bianchi**. Un moment de pédagogie et une passion contagieuse.

L'exposition a été visitée sur plusieurs jours, grâce aux permanences tenues par élus et bénévoles. La classe de CM2 a été accueillie par **Pierre Pruneta**.



Carton plein pour **Pierrette Dupoyet** et sa création « *Jaurès assassiné deux fois* » au Paradou le 6 décembre.

Une **interprétation forte et émouvante** et un show marathon, seule sur scène avec l'Histoire. La comédienne a conquis le public moliérois.



6 décembre : un premier **Téléthon** réussi aux Molières

Les élèves de l'**école Anne Frank** se sont mobilisés pour recueillir des dons par une course de fond avec parrainages pour obtenir des dons.

L'initiative de **Cécile Brindejone**, épaulée par l'école élémentaire et la municipalité, a rencontré un franc succès. Les petits coureurs ont ainsi parcouru au total... 930 tours ! Grâce à la **générosité des Moliérois**, 2172,50 € ont pu ainsi être recueillis !!

La municipalité, au-delà de son appui logistique et de son « animateur vedette » (Christophe Bertrand) a décidé, pour soutenir encore mieux cette action dans la durée, d'arrondir la somme à **2500 €**, en votant une subvention exceptionnelle au profit de l'AFM-Téléthon.



14 décembre, Noël des enfants au Paradou

Des conteuses captivantes, et, bien sûr, Père Noël et ses friandises...



Le village est traversé par des routes départementales, ce qui crée un **flux de circulation important**. L'objectif est de permettre aux piétons de se réappropriier l'espace par la **sécurisation des traversées** et une **succession** d'aménagements propres à **ralentir la circulation**.

Le Département est compétent pour ses routes départementales, notamment la RD 838 (rue de Limours, Grande Rue, rue de la Porte de Paris) pour laquelle il a été saisi par la nouvelle municipalité dès le printemps 2014.

L'objectif est d'obtenir avant 2017 une réfection complète de la chaussée.

Les aménagements de sécurité doivent précéder cette réfection, et être validés par le Département (Conseil général de l'Essonne).

3 aménagements sont prévus en 2015 :

- un plateau surélevé à la traversée de la RD 838 au croisement de la liaison douce débouchant rue de Limours. Cet emplacement correspondant à une phase de ré-accelération des véhicules en sortie du rond-point et en même temps à une traversée de piétons.
- un plateau au droit de la boulangerie et

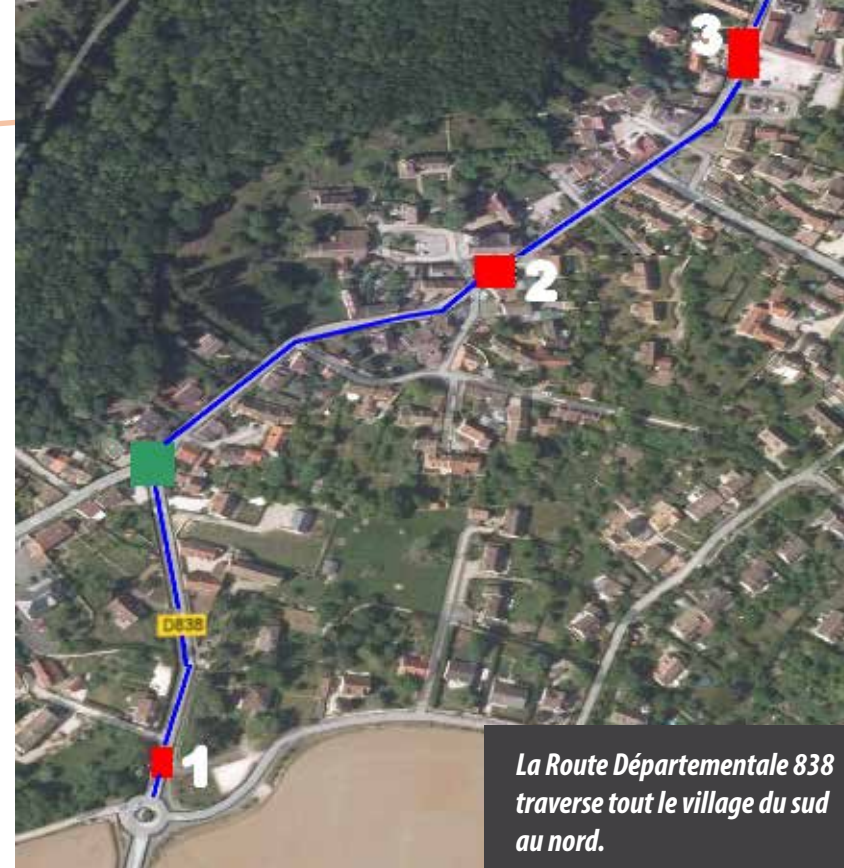
de l'épicerie, qui engloberait également le débouché de la place de l'Église et de la place des Lilas. L'objectif de cet aménagement est de faciliter et de sécuriser la traversée des piétons parfois difficile devant les commerces. Il s'agit également de sécuriser les débouchés des places de l'Église et des Lilas, et d'améliorer les conditions de stationnement.

- un alternat de stationnement au droit de la place de la Mairie, devant la pharmacie et le salon de coiffure, limitant les vitesses à l'approche du carrefour RD 838 / rue de Gometz (RD 40) et Cour de la Porte de Paris. Cet aménagement permettrait aussi de gagner jusqu'à 4 stationnements.

Sur cette même route, en sortie de village vers St Rémy lès Chevreuse, une **glissière de sécurité**, demandée depuis longtemps, vient d'être mise en place.

Par ailleurs, en dehors des RD, les voies communales nécessitant des travaux seront successivement traitées (rue de l'Étang, rue de la Butte Pierreuse...).

Enfin, un **radar pédagogique** est placé depuis fin décembre alternativement sur plusieurs axes de circulation.



La Route Départementale 838 traverse tout le village du sud au nord.

RD 838

Du sud au nord : rue de Limours, Grande Rue, rue de la Porte de Paris

Aménagements programmés en 2015

- 1) Plateau rue de Limours traversée chemin piétonnier
- 2) Plateau, traversée et stationnement commerces/église/Lilas
- 3) Alternat et stationnement commerces

En 2016 : carrefour D838 / rue de Cernay

Conseil municipal du 22 décembre

• Fixation des durées d'amortissement des immobilisations et de reprise des subventions – Décision modificative n°1 budget annexe de l'assainissement

Le conseil municipal a fixé à 60 ans la durée d'amortissement des biens et à 15 ans celle des subventions d'investissement transférables. Ainsi, pour appliquer dès 2014 ces dispositions, le budget de l'assainissement a été ajusté.

• Subvention municipale au CCAS - 2015

Le conseil municipal a fixé à 37 000 € cette subvention pour 2015 (même niveau qu'en 2013) afin de garantir les secours en augmentation et permettre la réalisation de nouvelles initiatives, notamment en direction des personnes âgées.

> voir également articles pages 17 à 19

• Subvention Association Française contre les Myopathies - Téléthon 2014 : 327,50 €

> voir article page 5

• Transfert temporaire du lieu de célébration des mariages

En prévision des travaux de rénovation et de mise en accessibilité du rez-de-chaussée de la mairie, et grâce à la livraison de la salle polyvalente de l'espace culturel & associatif, c'est dans cette dernière que pourront être célébrés les mariages.

• **Achat de cartes de vœux à la Caisse des Écoles**
Confectionnées par les enfants, notamment dans les temps de garderie et des NAP, et réalisées sur la base de fournitures achetées par la Caisse des écoles, près de 200 cartes ont été réalisées. Soixante ont été achetées par la mairie au prix d'1 € l'unité pour inviter des personnes extérieures à la commune à la cérémonie des vœux du 18 janvier 2015.

• Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de Police pour trois aménagements de sécurité routière (RD 838)

Subvention de 50% des travaux, plafonnés à 60 000 €

> voir article sur cette page

Retrouvez les comptes-rendus et délibérations sur lesmolieres.fr



radar pédagogique



nouvelle glissière de sécurité

Petites plantations avant l'hiver



Nettoyage des caniveaux et trottoirs



Une mare pour les NAP

Création d'une **mare écologique dans le « jardin extraordinaire »**, lieu et thème fédérateur des nouvelles activités périscolaires (NAP).

Les services techniques de la commune se sont confrontés à une couche très pierreuse dès 60 cm de

profondeur, et ont créé l'espace qui permettra cet atelier.

Au printemps, **un petit écosystème sera créé et observable par les enfants** en compagnie de Bernard Blanchier, qui intervient bénévolement.

En avant les décorations !



Un maire-adjoint aux travaux qui travaille dans l'événementiel, ça aide ! Une touche de récup' et le plein d'idées et de bonnes affaires, Marc Prabonnaud sait valoriser et **mettre en lumière notre village** avec nos moyens modestes.

Le coeur du village a pris ainsi pour quelques jours ses habits de fête, entre la place de la mairie, les

voies principales, et un **dispositif nouveau** devant les commerces (déco vitrine, tapis rouge et sapins), à l'initiative de l'équipe municipale et piloté par Christophe Bertrand, conseiller délégué au commerce et à l'artisanat.

Les tapis rouges ont été déroulés pour les commerces par Hugo Da Costa et Gilles Le Boulanger.



● **9 JANVIER - 20H30**

Théâtre « Le droit à la paresse » d'après Paul Lafargue
16 € / 12 € - Théâtre de Bligny - 01 60 81 90 18
bligny@delacite.com www.delacite.com



● **15 JANVIER - 20H45**

Assemblée communautaire, vote du budget
Salle Daragon - Maison de la CCPL - 615, rue Fontaine de Ville, Briis sous Forges

● **DIMANCHE 18 JANVIER - 16H**

Voeux de la municipalité
Salle du Paradou



● **24 JANVIER - 14H15**

Visite de l'église Saint-Nicolas de Saint-Arnoult-en-Yvelines, du 12ème siècle et agrandie au 15ème siècle.
Proposée par l'Office de Tourisme du Pays de Limours
Renseignements : 01 64 90 74 30 otpaysdelimours@gmail.com



● **SAMEDI 31 JANVIER - 20H30**

LOTO de la Caisse des Écoles
Salle du Paradou



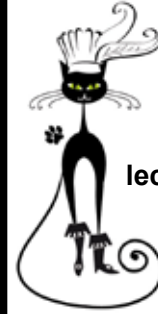
● **3, 10, 17 & 24 FÉVRIER - 15H**

Goûter des aînés Salle Polyvalente de l'espace culturel & associatif
organisé par le CCAS | Renseignements : 01 60 12 07 99

➤ plus d'infos sur lesmolieres.fr

➔ Pensez à nous faire connaître vos infos avant le 15 janvier pour le prochain bulletin | contact@lesmolieres.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles
& terrasse d'été
Repas d'affaires,
baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir



11 Grande rue
91470 Les Molières
Tél. : 09 81 78 13 99

Produits locaux et artisanaux

Fruits & légumes
Fromage à la coupe
Produits laitiers
Viande
Vente au détail

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE
DES MOLIÈRES**

du mardi
au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470
Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37

laboulangeriesdesmolieres@gmx.fr



**Chambres d'Hôtes
de Charme**

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafarmedarmenon.com
www.lafarmedarmenon.com

POMPES FUNEBRES CANO

CHAMBRE FUNÉRAIRE
Transfert avant/après mise en bière
POMPES FUNEBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -
Crémation - Démarches administratives - Contrats obsèques
MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)
Travaux de marbrerie - Gravure

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
ludoviccano@yahoo.fr
Habilitation préfectorale : 12.91.141



Franck et Gabriel

10 place de la Mairie

01 60 12 69 92
contact@lesmolierescycles.fr

une certaine idée du voyage

Bloutan
Birmanie
Brésil
Inde
Namibie
Tanzanie
Thaïlande

Retrouvez-nous sur
www.unecertaineideeduvoyage.com

01 60 10 08 40
4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

Millésime
Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

TAXIS

Mr. Luis De Sousa
4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15 01 60 12 52 99



Tous les jours fériés
Collecte assurée

- Ordures ménagères le **MERCREDI** Après-Midi
- Emballages le **VENDREDI** Matin
- Végétaux le **VENDREDI** Après-Midi (Semaine PAIRE)
- Encombrants : uniquement sur rendez-vous au **01.69.94.14.18**



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J				1 V					1 J		
2 V				2 S					2 V		
3 S				3 D			1 S		3 S		
4 D	1 D	1 D		4 L			2 D		4 D	1 D	
5 L	2 L	2 L		5 M	1 L		3 L		5 L	2 L	
6 M	3 M	3 M		6 M	2 M		4 M	1 M	6 M	3 M	1 M
7 M	4 M	4 M		7 J	3 M	1 M	5 M	2 M	7 M	4 M	2 M
8 J	5 J	5 J	1 M	8 V	4 J	2 J	6 J	3 J	8 J	5 J	3 J
9 V	6 V	6 V	2 J	9 S	5 V	3 V	7 V	4 V	9 V	6 V	4 V
10 S	7 S	7 S	3 V	10 D	6 S	4 S	8 S	5 S	10 S	7 S	5 S
11 D	8 D	8 D	4 S	11 L	7 D	5 D	9 D	6 D	11 D	8 D	6 D
12 L	9 L	9 L	5 D	12 M	8 L	6 L	10 L	7 L	12 L	9 L	7 L
13 M	10 M	10 M	6 L	13 M	9 M	7 M	11 M	8 M	13 M	10 M	8 M
14 M	11 M	11 M	7 M	14 J	10 M	8 M	12 M	9 M	14 M	11 M	9 M
15 J	12 J	12 J	8 M	15 V	11 J	9 J	13 J	10 J	15 J	12 J	10 J
16 V	13 V	13 V	9 J	16 S	12 V	10 V	14 V	11 V	16 V	13 V	11 V
17 S	14 S	14 S	10 V	17 D	13 S	11 S	15 S	12 S	17 S	14 S	12 S
18 D	15 D	15 D	11 S	18 L	14 D	12 D	16 D	13 D	18 D	15 D	13 D
19 L	16 L	16 L	12 D	19 M	15 L	13 L	17 L	14 L	19 L	16 L	14 L
20 M	17 M	17 M	13 L	20 M	16 M	14 M	18 M	15 M	20 M	17 M	15 M
21 M	18 M	18 M	14 M	21 J	17 M	15 M	19 M	16 M	21 M	18 M	16 M
22 J	19 J	19 J	15 M	22 J	18 J	16 J	20 J	17 J	22 J	19 J	17 J
23 V	20 V	20 V	16 J	23 S	19 V	17 V	21 V	18 V	23 V	20 V	18 V
24 S	21 S	21 S	17 V	24 D	20 S	18 S	22 S	19 S	24 S	21 S	19 S
25 D	22 D	22 D	18 S	25 L	21 D	19 D	23 D	20 D	25 D	22 D	20 D
26 L	23 L	23 L	19 D	26 M	22 L	20 L	24 L	21 L	26 L	23 L	21 L
27 M	24 M	24 M	20 L	27 M	23 M	21 M	25 M	22 M	27 M	24 M	22 M
28 M	25 M	25 M	21 M	28 J	24 M	22 M	26 M	23 M	28 M	25 M	23 M
29 J	26 J	26 J	22 M	29 V	25 J	23 J	27 J	24 J	29 J	26 J	24 J
30 V	27 V	27 V	23 J	30 S	26 V	24 V	28 V	25 V	30 V	27 V	25 V
31 S	28 S	28 S	24 V	31 D	27 S	25 S	29 S	26 S	31 S	28 S	26 S
		29 D	25 S		28 D	26 D	30 D	27 D		29 D	27 D
		30 L	26 D		29 L	27 L	31 L	28 L		30 L	28 L
		31 M	27 L		30 M	28 M		29 M			29 M
			28 M			29 M		30 M			30 M
			29 M			30 J					31 J
			30 J			31 V					

1ère collecte végétaux 2015

Fin des végétaux 2015



TPÉ
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
Aménagement Urbain

22, rue d'Orléans 91470 Mouchy - Tél. 01 69 81 10 44 - Fax 01 69 80 71 21 - mail: tpe@tpessonne.fr



electronic eye
VISITES VITUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17
contact@electronic-eye.com
www.electronic-eye.com
www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS
Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cemay - 91470 Les Molières
e-mail: dvportails@voila.fr

06 64 52 48 28

M.A. PEINTURE
RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques




TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

HUGO L.B.S.
LOCATION BENNES
GRAVATS FERRAILLES ENCOMBRANTS

LOCATION PELLE
AVEC CHAUFFEUR

Assainissement
Terrassement

Tél./Fax 01 60 12 90 19
Port 06 75 37 34 57
Email : hugo-philippe@orange.fr

DEVIS GRATUIT

M. HUGO



SAS CUSTODIO
Maçonnerie Générale - Tous corps d'Etats - Ravalement Projété

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Ravalement Projété

6, rue de Boullay
91470 Les Molières
www.sascustodio.com

Tél/Fax: 01 60 12 57 46
Port : 06 84 44 77 69
Port : 06 86 66 16 69

L'ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

A VOTRE SERVICE
Depuis 1983

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cemay 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Volt : 06.85.05.23.31 Email : contactservice@orange.fr
N° Siret 409 561 719 00017

VEIGA RENOV

Maçonnerie générale
Salle de bain clés en main



06 07 96 38 14
01 60 12 61 46

Jose.veiga.manuel@orange.fr
91470 Les Molières

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18**
SAMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END :

MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
5 boulevard Dubreuil-Orsay
(à proximité de la gare RER d'Orsay)

Pour consulter il faut appeler le 15.
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRE :

MADAME CHRISTINE PERRIN
22, rue de l'Étang 91470 Les Molières
él : 01 60 12 20 74

PHARMACIE :

11, place de la Mairie
91470 Les Molières
Tél : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C° SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40



CAVOK COMMUNICATION

EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.
Contact : Laurent PERSIN • 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com

Pédicure - podologue

LEGRAS Josselin

14, place de la mairie
91470 Les Molières

Diplômé d'état
Semelles orthopédiques
Soins au cabinet et à domicile
Consultation sur rendez-vous

01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E

16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières
Port : 06 85 84 58 61

Tél : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@club-internet.fr

kinésologue
Julie FRANCOU



Sur RDV
Tél : 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

La qualité d'exécution de tous vos documents est un enjeu capital pour l'image de votre entreprise

100 fautes

• Rapport annuel
• Brochure
• Dépliant
• Flyer
• Publicité
• Annonce presse
• Catalogue
• Présentation
• Powerpoint
• Relecture
• ...

**INFOGRAPHISTE
MAQUETTISTE - EXÉ
EXPÉRIMENTÉE**

Julie Devillaz - 06 83 04 58 35 • julie.devillaz@medi.com



Installée aux Molières depuis près de 25 ans, Jacqueline fait partie intégrante d'un groupe de bénévoles très actif au sein du village. Après une épreuve difficile dans sa vie personnelle, son implication dans le bénévolat lui a permis de faire face et de se créer tout un réseau de connaissances.

Cette volonté d'aider les autres lui vient de sa mère qui gardait un œil bienveillant sur son voisinage et était toujours prête à rendre service, on l'avait d'ailleurs surnommée « le Saint Bernard » !

Tout comme elle, Jacqueline multiplie les actions bénévoles et veut se rendre utile : elle parcourt le village pour distribuer bulletins municipaux et autres flyers, elle met la main à la pâte à l'organisation des événements qui rythment la vie du village : les 6 heures du Jazz, le marché gourmand, la fête de la musique et du village ou encore le goûter de Noël des enfants.

Passionnée de danse, elle aide à encadrer chaque vendredi les cours de *danse country* de Monique Guégan de *Sport & Loisirs des Molières* et à réaliser les costumes. Elle prend grand plaisir à organiser les soirées *bal toutes danses et country* au Paradou.

Elle se rapproche également de personnes âgées seules dans son quartier et dans le village, et, avec Christiane Boinet, leur rend visite régulièrement, leur tient compagnie ou les aide pour diverses tâches et petites courses. Prises d'affection pour elles, elles les appellent « nos petites mamies ».

Jacqueline a rencontré il y a quelques mois Elisabeth Le Boulanger, conseillère municipale déléguée aux aînés, et partage avec elle les difficultés et la solitude qu'éprouvent beaucoup de nos aînés. Elle propose tout naturellement son aide pour l'organisation et l'animation des goûters hebdomadaires, nouvelle initiative de l'équipe municipale, qui verra le jour dès le mois prochain (*voir page suivante*).

Jacqueline ne manque pas d'enthousiasme et d'idées quant aux différents ateliers et activités qui seront proposés lors de ces rencontres et réfléchit déjà au programme pour cet été...

Dévouement, solidarité, compassion et discrétion sont les qualités dont font preuve Jacqueline et nombreux autres bénévoles, grâce auxquels nous vivons mieux le quotidien aux Molières.

Florence Hanna

À partir du 3 février, **tous les mardis après-midi à 15h**, nos aînés pourront se réunir autour de boissons chaudes, gâteaux et jeux de société.

Organisé par le CCAS avec l'aide de bénévoles, ce nouveau rendez-vous sera aussi l'occasion de faire mieux connaissance et d'organiser par la suite divers ateliers, en fonction des possibilités et des demandes.

Il y a une forte volonté de n'exclure personne, aussi, un co-voiturage sera

organisé pour les personnes souhaitant **être recherchées et ramenées à leur domicile**.



➤ Premier rendez-vous, le **mardi 3 février 2015 à 15h**

Salle Polyvalente de l'espace culturel & associatif

Renseignements au CCAS : 01 60 12 07 99

➔ **Jeux de cartes, jeux de scrabble et de société, vous pouvez en faire don au CCAS pour soutenir cette initiative, et les déposer en mairie dès maintenant !**



La population des Molières reste globalement privilégiée, mais la crise économique actuelle touche malgré tout quelques familles qui doivent faire face à l'augmentation du coût de la vie, notamment de la facture énergétique.

Malgré environ 2000 € d'économies sur le repas annuel, les colis et les chocolats en 2014, la subvention initiale de la commune au CCAS, d'un montant de 30 000 €, n'a pas suffi. En 2013, elle était de 37 000 € et n'avait pas été totalement utilisée.

C'est pourquoi, lors de sa séance du 22 décembre 2014, le Conseil municipal a voté cette même somme de 37 000 € pour l'année 2015.

Le budget du CCAS pourra ainsi couvrir les dépenses sociales et soutenir les nouvelles initiatives, notamment en direction de nos aînés.

Le coût de la facture énergétique nous amène à nous interroger sur la qualité des installations de chauffage dans le quartier de la Janvrerie, qui est vieillissant et nécessiterait, si le bailleur en convient, une réhabilitation.

Le CCAS vous informe

• Nouveau : à partir du 3 février 2015, rendez-vous tous les mardis à partir de 15h pour un goûter convivial (voir page 17)

• Les **médecins** du village vous offrent la possibilité de prendre rendez-vous « en ligne » à partir de www.docteurs-biron-hardy.fr - Tél. 09 50 80 25 09

• **Atelier informatique** en faveur des seniors : la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) propose des cours de mise à niveau informatique. Cours gratuits, encadrés par un bénévole et permettant d'appréhender et de dédramatiser l'outil informatique que ce soit d'un point de vue de la machine, de la messagerie internet, et de logiciels tels que Word...

Ces cours auront lieu le mardi de 14h30 à 16h15, au domaine de Soucy, à Fontenay-les-Briis (février à mai 2015).
Pour vous inscrire : appeler M. Daniel OUTERELO au 06.88.93.02.86



Le saviez-vous ?

Vous pouvez faire des dons au CCAS

« Encore une façon d'être utile à son village, et d'agir pour la solidarité »

Particuliers

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi.

En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ».

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : « Le président du centre communal ou inter-communal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...] »*

* article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles.

Entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60 % du montant des versements.

BULLETIN DE DON



OUI
je soutiens
les actions de mon
centre communal
d'action sociale

par un don de :

10 € 20 € 30 € 40 € 50 €
 100 € autre montant : €

Je règle le montant de mon don
par chèque à l'ordre du Trésor public
à adresser au CCAS de ma commune
1, place de la mairie 91470 Les Molières

Mes coordonnées :

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Fait le : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Signature :

Un reçu fiscal me sera envoyé.



Les **22 et 29 mars** prochains, auront lieu les élections départementales. À la suite du nouveau découpage du département, l'Essonne comptera moitié moins de cantons, c'est-à-dire **21 cantons au lieu de 42**.

Notre canton de Limours a été complètement redécoupé car désormais 4 communes à l'ouest de l'ancien canton de Limours (Pecqueuse, Boullay-les-Troux, Gometz-la Ville et Les Molières) feront partie du canton de Gif-sur-Yvette avec Gif-sur-Yvette, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle, Saclay, Bures-sur-Yvette, Vauhallan, Bièvres et Verrières-le-Buisson.

Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront remplacés en mars par des conseillers départementaux, qui seront élus pour 6 ans.

Une des nouveautés de cette réforme territoriale, c'est la formation de **21 binômes** (hommes-femmes) afin d'obtenir la **stricte parité au sein du Conseil départemental**. Chaque binôme est complété par 2 suppléants.

Cela implique que nombre de conseillers généraux ne pourront pas se représenter en mars prochain. En effet, il n'y a actuellement que 11 femmes sur les 42 conseillers généraux de l'Essonne, autrement dit, 31 hommes qui ne pourront pas tous se disputer les 21 sièges masculins à pourvoir.

Le mode de scrutin : pour chaque nouveau canton, un binôme est donc élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages égal au moins à 25% des électeurs. Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2ème tour. Les 2 binômes arrivés en tête au 1er tour peuvent se maintenir, les suivants ne peuvent se maintenir que s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est évidemment élu.

En changeant de nom, le Conseil général, devenu Conseil départemental, ne change pas du point de vue de ses compétences (voir ci-contre), et cette élection est importante pour nous tous, car les champs d'action du Département font beaucoup de notre quotidien.

Pierre Pruneta

LES MOLIÈRES

GIF-SUR-YVETTE

Le canton de Gif-sur-Yvette

rassemble les communes de Bièvres, Boullay-les-Troux, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Les Molières, Pecqueuse, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Verrières-le-Buisson et Villiers-le-Bâcle.



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES DES DÉPARTEMENTS

→ **L'action sociale** en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées (avec la création de la Maison du handicap et d'une nouvelle allocation, la prestation de compensation du handicap), de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté. Le département a notamment à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale ;

→ **La voirie** : construction et entretien des routes départementales ;

→ **L'éducation** : la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics ;

→ La participation quasi exclusive au financement du **service départemental d'incendie et de secours** (pompiers) ;

→ L'aide au **développement économique** ;

→ La gestion des **musées** départementaux, de la **bibliothèque départementale**, et celle des **archives** départementales ;

→ La gestion des **espaces naturels sensibles**.

En plus de ces missions obligatoires, les élu(e)s peuvent aussi décider d'intervenir dans des domaines « complémentaires » comme la **culture**, le **développement durable** ou l'environnement comme c'est le cas en Essonne.

Voter pour les élections départementales, c'est agir concrètement pour notre vie de tous les jours.

↳ Le budget annuel du Conseil général (2014) s'élève à plus d'**1 143 millions d'euros**.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?

Si le budget 2014 du Conseil général était un billet de 100 euros, voilà comment il se répartirait par grands "blocs" de politiques.

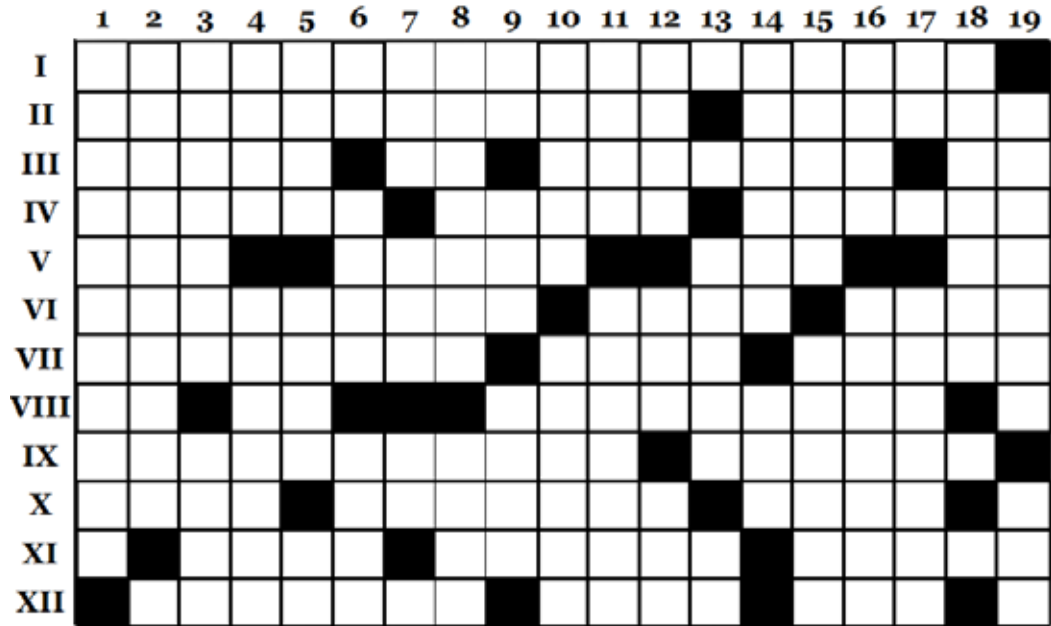


HORIZONTALEMENT :

- I. Sera médiatisé aux Molières (3 mots)
- II. Comme certains soins – Réformateur français
- III. Demeure – Pronom – As rencontré beaucoup de voleurs – Pronom possessif
- IV. Câble de transmission pour la marine – Résidèrent à Avignon – Difformes
- V. Rapace sans queue ni tête – Faire du tort – Parle – Demi bêta
- VI. Avant les dixièmes – Pas mûre – De droite à gauche : Ventilé
- VII. Introduites – Enlever - De droite à gauche : provient des reins
- VIII. Plus – Initiales d'un État américain – Sanctions
- IX. Efficacité – Seuil
- X. En venant de la droite : Fleur fraîche – Prénom masculin – Sandale brisée
- XI. Succès de la chanson – Chanter à la montagne – Règlent les cérémonies
- XII. Tergiverser – Anti-progressiste – Base de lancement

VERTICALEMENT :

- 1. Sur les balcons ou en cuisine
- 2. Sortent du lot
- 3. Entiers – Ecrit
- 4. Noisettes anglaises – Bedonnants
- 5. Sont d'or en été ou dans la chanson – Prénom féminin – Moitié de chapeau
- 6. Se jette dans la Mer du Nord – Prince de la mythologie – Trop mûre
- 7. Lettres pour nos anciennes lettres – Union des Maires de l'Essonne – En fin de vie
- 8. Jouets – Dormeur
- 9. Chiffres romains – En Ré – Polytechnicien
- 10. Renversé et inversé – Celui de la manivelle est douloureux !
- 11. Petit écran – Ruelle étroite
- 12. Placée de bas en haut – Lettre grecque – Diplôme universitaire
- 13. Curieuse – Sigle d'un club sportif parisien
- 14. De même sorte – Affluent du Danube
- 15. Sert au menuisier – De bas en haut : Promenade
- 16. Annonce funèbre – Vigueur
- 17. Pour une adresse – Spécialité enfantine
- 18. Chanceler
- 19. Nez de bœufs – Avant la modulation de fréquence



Solutions du n°108

Horizontalement :

- 1 Garde-champêtre – SDIN
- 2 Eviction – Émiettée
- 3 Nivar – TTC – PNR – Noces
- 4 Dai – Oléiculture – Exs
- 5 Atami – Proéminence
- 6 RER – Test – Bi – MN – Ter

- 7 Mues – Réalisation
- 8 Erseau – Te – Mondiale
- 9 Medrano – Epi – Prêt
- 10 Noria – Trou – Opina
- 11 Etniet – Réactif – Edti
- 12 Stères – Asnières – Ect

Verticalement

- 1 Gendarmeries

- 2 Aviateur– TT
- 3 Rivières – NNE
- 4 DCA – Semoir
- 5 Étroit – Aéré
- 6 Ci – Érudits
- 7 Hôtesse – Ra
- 8 Anti – Tata – Ra
- 9 CCP – Lentes
- 10 Pe – Urbi – Oran

- 11 Emplois – OCI
- 12 Tinte – Ameute
- 13 Remur – Top – IR
- 14 Et – Rimini – Fe
- 15 Tnemrod
- 16 SEO – Nippe
- 17 Décent – Aride
- 18 Excellente
- 19 Nasser – Était

Du nouveau en mairie

En premier lieu pour remplacer Laura BAUM, dont le congé maternité a commencé, nous souhaitons **bienvenue à Caroline RUBIO**, nouvelle agent administratif qui a pris ses fonctions le 15 décembre.

Nous souhaitons à Laura une maternité réussie et heureuse, et adressons à Mélanie LEFÈVRE, responsable de la bibliothèque et de la BCD, qui l'a précédée de quelques semaines, toutes nos félicitations pour son petit Liam qui est né le 15 décembre.

Le Maire et les élu-e-s du Conseil municipal



Concours de recyclage du papier

N'oubliez-pas, c'est **jusqu'au 31 mars 2015 !**
Concours de tri du papier inter-communes avec 4 500 € de dotation pour la Caisse des Écoles des communes du SICTOM qui obtiendront les meilleurs résultats.

→ **Chargez de papiers, journaux, magazines,...**
les bornes de dépôt volontaire situées sur la commune !



Boucherie CHEVRY II
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com

LOTTO

de la **Caisse des Écoles** des Molières
samedi 31 janvier 2015

20h ouverture des portes | 20h30 1^{er} tirage

Salle du Paradou

1^{ER} PRIX

un iPod 5



Nombreux lots !

Le carton : 2.50 € | 6 cartons : 12.50 €

